



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 2 février 2009

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 03/02/2009

D - 20090056

Reçu en Préfecture le :
CERTIFIE EXACT,

Aujourd'hui Lundi 2 février Deux mil neuf, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Etaient Présents :

Présidence de M. le Maire jusqu'à 15 h 15 – Départ de M. le Maire

Retour de M. le Maire à 17 h 45

M. Hugues MARTIN, Mme Anne BREZILLON, M. Didier CAZABONNE, M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, Mme Nathalie DELATTRE, M. Dominique DUCASSOU, Mme Sonia DUBOURG -LAVROFF, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, M. Josy REIFFERS, Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Marc GAUZERE, M. Jean Charles BRON, Mme Chantal BOURRAGUE, (*présente à partir de 17 h 10*) M. Joël SOLARI, M. Alain DUPOUY, Mme Ana Marie TORRES, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, Mme Mariette LABORDE, M. Jean-Michel GAUTE, Mme Marie-Françoise LIRE, M. Jean-François BERTHOU, Mme Sylvie CAZES-REGIMBEAU, Mme Nicole SAINT ORICE, M. Nicolas BRUGERE, Mme Constance MOLLAT, M. Maxime SIBE, M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Charles PALAU, (*présent jusqu'à 17 h 20*) Mme Chafika SAIOD, M. Yohan DAVID, Mme Alexandra SIARRI, Mme Sarah BROMBERG, Mme Wanda LAURENT, Mme Paola PLANTIER, Mlle Laetitia JARTY, M. Jacques RESPAUD, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Martine DIEZ, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Vincent MAURIN, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

Excusés :

Mme Anne Marie CAZALET, M. Stéphan DELAUX, Mme Anne WALRYCK, M. Charles CAZENAVE, M. Ludovic BOUSQUET, Mme Béatrice DESAIGUES, Mme Emmanuelle AJON,

Acquisition d'engins et matériels pour l'entretien des terrains et salles de sports. Signature des marchés. Autorisation

M. Jean-Michel GAUTE, Conseiller Municipal Délégué, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre du programme annuel d'acquisition de matériels pour l'entretien des terrains et salles de sports dont le coût est estimé pour 2008 à la somme de 93 100 € TTC, la direction des achats et marchés a lancé un appel d'offre ouvert, sur la base d'un dossier de consultation élaboré par la Direction Générale de la Vie Sociale et de la Citoyenneté.

A l'issue de cette procédure et au vu du rapport d'analyse technique et du résultat des essais pratiqués sur les matériels, par le service gestionnaire, la commission d'appel d'offres a classé en premier les offres des sociétés suivantes :

Lot n°1 : Tondeuse rotative 1.5m avec ramassage homologuée route. Sté DESTRIAN pour un montant de 21 528 € TTC

Lot n°2 : Porte-outils multifonction pour l'entretien des pelouses engazonnées. Sté DESTRIAN pour un montant de 17 688,84 € TTC

Lot n°3 : Auto laveuse pour parquet. Sté ROTOWASH pour un montant de 15 786,42 € TTC

Lot n°4 : Sableuse à épandage centrifuge. Sté DESTRIAN pour un montant de 12 394,14 € TTC

Lot n°5 : Nettoyeur de sable. Sté RULLIER pour un montant de 8 043,10 € TTC

Lot n°6 : Traceur à peinture pour terrain sportif. Sté RULLIER pour un montant de 1 997,32 € TTC

Lot n°7 : Tondeuse à conducteur marchant. Sté RULLIER pour un montant de 1 589,48 € TTC

Lot n°8 : Aspirateur eau et poussière. Sté CAPEM pour un montant de 2 734,06 € TTC

Lot n°9 : Débroussailleuse- Taille-haie- Souffleur à dos. Sté AGRI 33 pour un montant de 1 368,28 € TTC.

Lot n°10 : Motobineuse. Sté AGRI 33 pour un montant de 1375,40 € TTC

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs de bien vouloir autoriser, Monsieur le maire à signer les marchés avec les sociétés précitées en application des articles 33, 40,57 à 59 du code des marchés publics.

La dépense qui s'élève à la somme de 84 505,04 € TTC sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours. Rubrique 412, Article 21571.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 2 février 2009

P/EXPEDITION CONFORME,

M. Jean-Michel GAUTE